

LE FONDS EN EUROS DE CARDIF ASSURANCE VIE

Données Cardif Assurance Vie
au 31 décembre 2020



Communication à caractère publicitaire



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

Le second semestre de l'année 2020 a été rythmé par l'évolution de la pandémie : de l'espoir d'une solution rapide en été, à l'arrivée d'une deuxième vague et de nouveaux arrêts des économies à l'automne, jusqu'aux annonces des premiers vaccins en fin d'année. La croissance mondiale est attendue à - 3,5 % en 2020, contre + 3 % en 2019. Malgré cela, les actifs financiers ont repris le chemin de la hausse et certains terminent l'année avec des rendements positifs. Dans ce contexte inédit, le Fonds en euros a mis à profit les opportunités d'achat offertes par la volatilité des marchés, sur les différentes classes d'actifs.

VALEUR DU FONDS EN EUROS
AU 31/12/2020

123 Milliards €

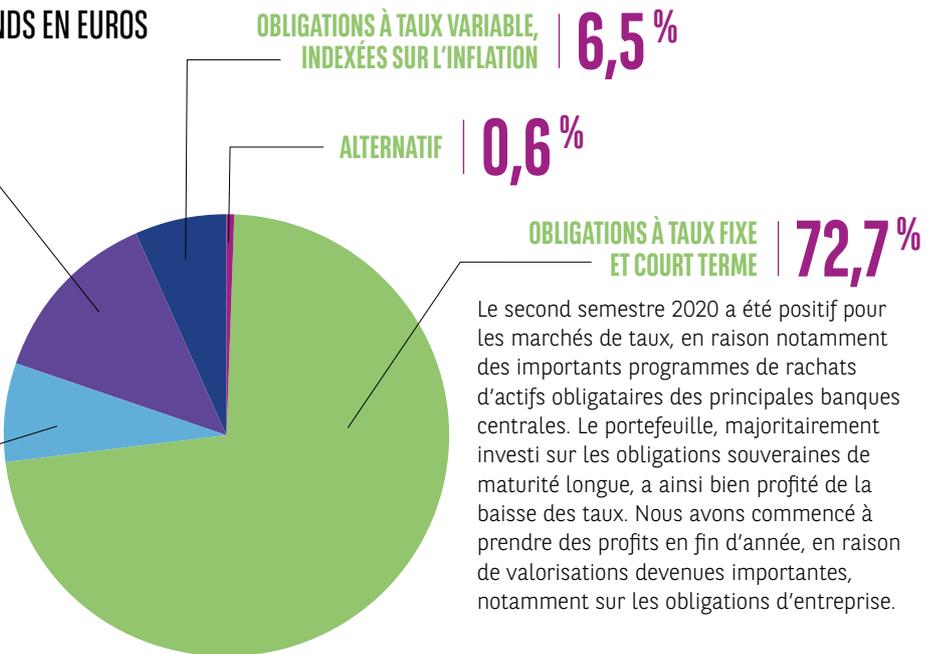
RÉPARTITION PAR CLASSE D'ACTIFS DU FONDS EN EUROS

ACTIONS | **13,1%**

À la fin du premier semestre 2020, suite à une hausse très rapide des marchés, nous avons pris une partie des profits de nos achats du printemps. Après un été calme, la volatilité est revenue dès la rentrée quand la deuxième vague épidémique a réduit la confiance dans un redémarrage imminent de l'activité. Dès l'annonce de la validation du premier vaccin contre la COVID-19, nous avons sensiblement augmenté notre exposition aux actions.

IMMOBILIER | **7,1%**

Jusqu'à mi-mars 2020, nous avons profité de la hausse des marchés pour céder des actifs à des prix supérieurs à leur valeur d'expertise et réduire ainsi notre concentration sur certains secteurs géographiques. Nos investissements en immobilier de bureaux ont porté exclusivement sur des actifs bénéficiant d'une localisation "Prime" (par exemple quartiers Étoile et Opéra à Paris). Nous avons renforcé notre diversification en



Le second semestre 2020 a été positif pour les marchés de taux, en raison notamment des importants programmes de rachats d'actifs obligataires des principales banques centrales. Le portefeuille, majoritairement investi sur les obligations souveraines de maturité longue, a ainsi bien profité de la baisse des taux. Nous avons commencé à prendre des profits en fin d'année, en raison de valorisations devenues importantes, notamment sur les obligations d'entreprise.

investissant sur des secteurs moins volatils et répondant à des besoins démographiques tels que la santé et le résidentiel en France et en Europe. Nous avons également profité de la baisse du cours des actions pour investir tactiquement sur une sélection de titres de foncières cotées et de la hausse des primes sur la dette hypothécaire devenue plus rémunératrice.

Au 31 décembre 2020, le portefeuille immobilier, situé majoritairement en France (81 %) est composé principalement d'immeubles de bureaux (43 %) et d'actifs résidentiels (20 %) mais également de commerces (18 %), d'hôtels (11 %) et d'actifs dédiés à la santé (6 %). La dette hypothécaire représente 2 % du portefeuille avant les nouveaux engagements souscrits en 2020.

TAUX DE RENDEMENT ANNUELS NETS² DU FONDS EN EUROS DU CONTRAT BNP PARIBAS MULTIPLACEMENTS 2



Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs

¹ Analyse par Olivier Hereil, Directeur des investissements et de la gestion d'actifs de BNP Paribas Cardif.

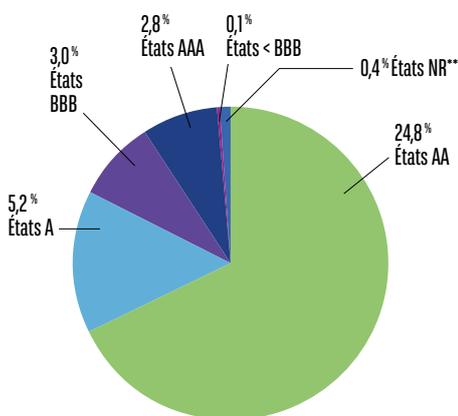
² Nets de frais de gestion du contrat d'assurance vie, hors incidence des frais sur versements, d'arbitrage et hors prélèvements fiscaux et sociaux.

LES OBLIGATIONS

Nous poursuivons la diversification au-delà de la zone européenne, particulièrement avec des achats d'obligations américaines et chinoises. Par ailleurs, nous avons souscrit à la première émission d'obligations dites "sociales" de l'Union Européenne, destinées à financer les programmes de soutien à l'économie des pays membres. Quant aux obligations corporate, nous avons conservé une exposition importante sur les dettes d'entreprises du secteur financier qui présentent un couple rendement/risque toujours intéressant. Nous avons été en revanche plus sélectifs sur les autres secteurs, en raison des rendements devenus plus faibles au dernier trimestre 2020. Nous attachons toujours beaucoup d'importance aux critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le choix de nos investissements corporates, les thématiques sociales et environnementales faisant partie intégrante de notre processus de décision.

EXPOSITION AUX EMPRUNTS D'ÉTATS

36,3% de l'actif Global du Fonds en euros



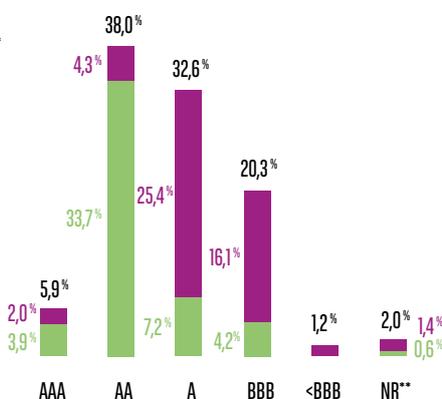
Notation prudente* des États au 31/12/2020.

AAA : Allemagne, agences européennes
AA : France, Belgique, Autriche, Finlande, République Tchèque
A : Slovaquie, Espagne, Pologne, Irlande
BBB : Italie, Portugal

* La notation correspond à la note médiane des agences Standard & Poor's et Moody's

UN PORTEFEUILLE DE BONNE QUALITÉ

Note de risque du portefeuille obligataire



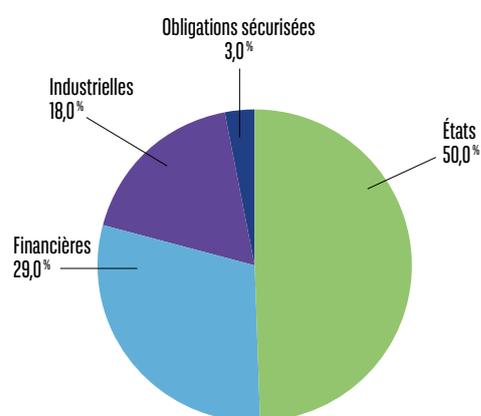
La notation de portefeuille reste de bonne qualité avec une note moyenne de "A+".

● États & assimilés ● Autres

** Not Rating (sans notation)

RÉPARTITION DE LA PARTIE OBLIGATAIRE

72,7% de l'actif du Fonds en euros



5 PRINCIPAUX ÉMETTEURS DU SECTEUR FINANCIER :

BNP PARIBAS, BPCE, CRÉDIT AGRICOLE, CRÉDIT MUTUEL, JP MORGAN

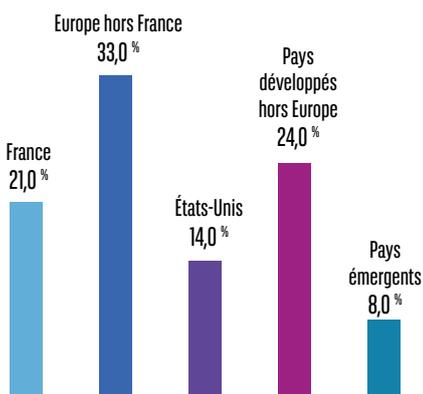
5 PRINCIPAUX ÉMETTEURS DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE :

EDF, ENEL, INBEV, TOTAL, ORANGE

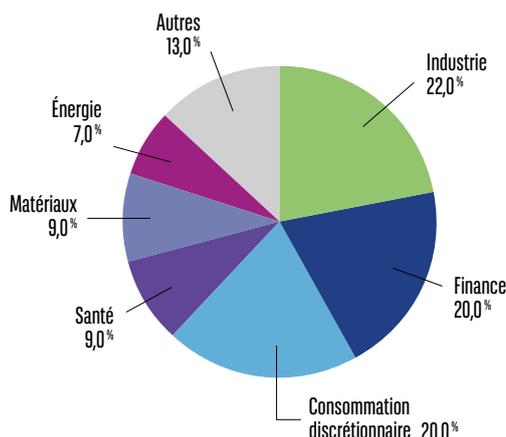
LES ACTIONS

Au printemps 2020 nous avons renforcé notre exposition aux actions, en sélectionnant d'abord des marchés et des secteurs particulièrement résilients dans un contexte économique incertain : actions américaines, sociétés technologiques et actions domestiques chinoises. Au dernier trimestre 2020, en raison des perspectives d'un redémarrage économique global, nous avons ciblé nos achats sur les actions européennes, qui ont un caractère plus cyclique et présentent un potentiel de rattrapage plus important en cas de normalisation de l'activité. En parallèle, nous avons continué à déployer progressivement nos investissements dans les actifs liés à la transition énergétique.

RÉPARTITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



RÉPARTITION PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE

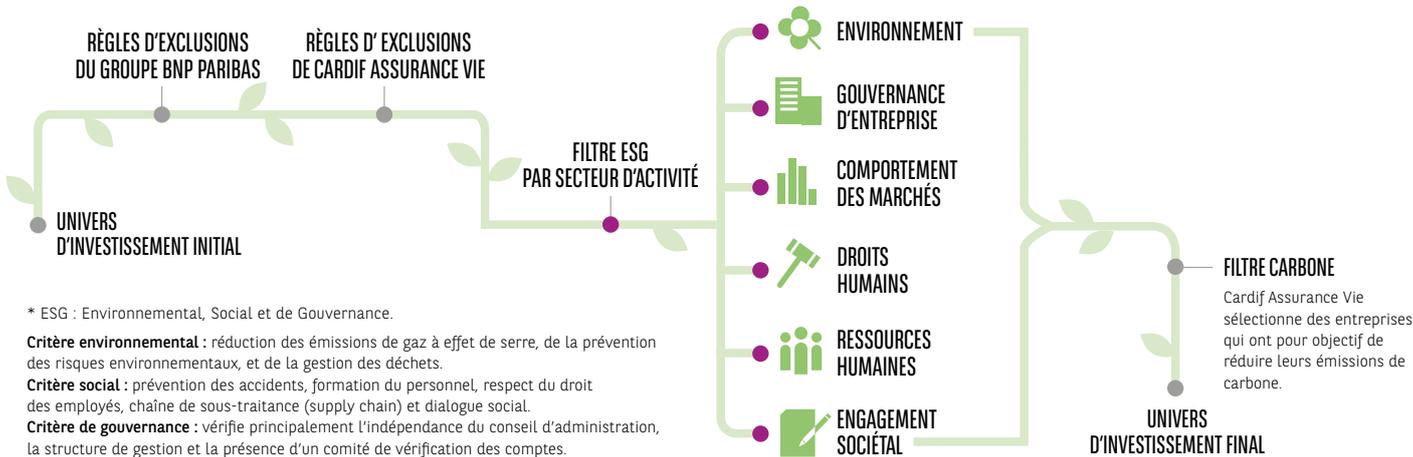


CARDIF ASSURANCE VIE ET L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE ET ENGAGÉ

L'Investissement Socialement Responsable (ISR) est au cœur de nos préoccupations en matière de stratégie d'investissement depuis plus de 10 ans. Ainsi, dans notre Fonds en euros, nous réalisons une partie de nos investissements sur des supports de placement qui apportent à la fois des perspectives de performance financière pour nos clients et un impact positif sur la société.

NOTRE DÉMARCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

OBLIGATIONS CORPORATE ET ACTIONS DÉTENUES EN DIRECT



FONDS ACTIONS ET OBLIGATAIRES

Investissements dans des fonds actions à thématique Environnementale, Sociale ou Sociétale (ESS).

0,6 Milliards €
VALORISÉS À FIN 2020

ACTIFS IMMOBILIERS

Intégration des critères ESG propres à nos actifs immobiliers.

3 Milliards €
VALORISÉS À FIN 2020

OBLIGATIONS VERTES, SOCIALES ET DURABLES

Financement de projets qui apportent des solutions et répondent aux enjeux environnementaux, sociaux ou les deux à la fois.

4,5 Milliards €
VALORISÉS À FIN 2020

FONDS INFRASTRUCTURE ET FONDS DE PRIVATE EQUITY

Examen et sélection de nos fonds et sociétés de gestion faisant preuve de pratiques éthiques et responsables.

0,6 Milliards €
VALORISÉS À FIN 2020

ZOOM

SUIVI DES ENGAGEMENTS EN 2020

INVESTISSEMENTS À IMPACT POSITIF

Les investissements à impact positif sont passés de 6,5 Mds € en 2019 à 8,7 Milliards € fin 2020. Cette dynamique est en lien avec l'objectif que s'est fixé BNP Paribas Cardif : atteindre 11,5 Milliards € d'investissements à impact positif à fin 2024.



BNP PARIBAS

S.A. au capital de 2 499 597 122 € - Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris - Identifiant C.E. FR76662042449
ORIAS n° : 07 022 735 Siège social : 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris

CARDIF ASSURANCE VIE

S.A. au capital de 719 167 488 € - Immatriculée sous le n° 732 028 154 RCS Paris - N° TVA intracommunautaire - FR 12732028154
Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris - Bureaux : 8, rue du Port - 92728 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 42 83 00 - Entreprise régie par le Code des assurances